

Le texte est une réflexion sur une réalité d'actualité, la société en réseaux : les craintes que cette société génère et les défis qu'elle doit relever.

Quoique relativement long (850 mots), le texte est largement accessible par son énonciation, sa structure et le niveau de la langue.

L'énonciation

Les signes linguistiques dans le texte (pronoms personnels/embrayeurs, temps, modes, articulateurs, lexique) permettent de saisir facilement le discours/la valeur pragmatique de l'énoncé.

La structure

- Découpage du texte en plusieurs paragraphes (7), ce qui est de nature à baliser la lecture du candidat et à le sécuriser.
- Structure du texte facilement repérable :
- une thèse nettement exprimée en début de texte ;
- des paragraphes de type inductif ;
- la présence d'articulateurs logiques ;

La langue

- Constructions phrastiques simples et peu imbriquées.
- Lexiques usuels.

Remarques

Le candidat doit faire attention et être attentif :

- au plan de l'énonciation :
- aux pronoms embrayeurs (*nomme*) ;
- au repère temporel (*En cette aube de l'ère de l'information*) ;
- à la visée communicative de l'énoncé : faire agir, c'est-à-dire relever des défis pour concrétiser les promesses que la société en réseaux porte en elle.
- au plan de la structure :
- à l'état des lieux de la société en réseaux : ingéniosité technique et malaise (champ lexical du malaise) ;
- à l'énumération des idées/défis présentés(e)s comme devant être relevés(e)s : (champ lexical et expression de la nécessité).

¹ M. Castells est professeur de sociologie et de planification urbaine et régionale depuis 1979 à l'université de Californie à Berkeley. Docteur en lettres de l'université de Paris-V, il a publié 20 livres en plusieurs langues dont, chez Fayard, *La galaxie Internet* (2002). Il s'est imposé en France, et un peu partout dans le monde, comme le chef de file de la sociologie à l'heure d'Internet.

1. Objectifs de la grille d'évaluation

- Ne pas sous-estimer l'évaluation par une multitude de critères juxtaposés
- Ne pas mettre sur le même plan des critères de nature et d'importance différentes (ex : intervention de l'auteur du résumé « l'auteur dit... » et cohérence de l'énoncé produit)
- Considérer l'énoncé du résumé produit par le candidat comme un tout complexe :
- il a une visée communicative qui se traduit par un discours ;
- il est réalisé par une relation entre les phrases qui le composent ;
- il a pour unité la phrase.

2. Les critères d'évaluation

- Le résumé produit dans le cadre de l'épreuve sera évalué à la fois comme :
- un écrit technique
 - Il a une longueur imposée ;
 - il présente les mêmes informations principales que l'énoncé initial ;
 - ces informations sont le résultat d'un certain nombre de procédures de réduction sémantiques ;
 - le résumé reproduit le mode énonciatif du texte initial (il ne porte aucune marque de modalisation introduite par l'auteur du résumé) ;
 - l'énoncé du résumé est lisible sur le plan linguistique et matériel.
 - Un produit textuel complexe/en discours
 - Il est composé de mots, de phrases présentant une cohésion et formant un tout cohérent ayant une visée communicative.

NB : l'évaluation du résumé s'attachera à ne pas perdre de vue les aspects technique et discursif

La grille d'évaluation

1. Au plan sémantique (la cohérence textuelle)
 - 1.1 Le résumé dans son ensemble est-il fidèle au texte initial ?
 - les informations retenues sont-elles pertinentes ?
 - Les nouvelles technologies de l'information (NTIC) : malaise et défis
 - Le malaise : inquiétude pour la qualité de la vie et sentiment que les NTIC ne promettent rien de réel
 - Les défis : concrétiser les promesses des NTIC en :
 - ▷ décidant de la gouvernance d'Internet ;
 - ▷ démocratisant et vulgarisant son usage ;
 - ▷ formant l'individu à apprendre à apprendre.
 - 1.2. Le résumé est-il réalisé sur le même mode organisationnel que le texte initial ?
 - Formulation d'une thèse
 - Un descriptif/un état des lieux
 - Une transition
 - Une séquence prospective et injonctive

1.3. Le résumé reproduit-il le système énonciatif du texte initial ?

- Présente-t-il les mêmes pronoms énonciatifs ? *Nous / je*
 - A-t-il le même système temporel* ?
 - Un point de repère des indications temporelles (*En cette aube de l'ère de l'information*). On attend dans le résumé *aujourd'hui ; actuellement ; de nos jours, à l'heure des NTIC ; etc. ;*
 - le présent pour présenter l'état des lieux ;
 - le conditionnel : pour parler du « futur imagé » en rapport avec les défis, ce conditionnel prend comme référence l'actualité de l'auteur du texte initial ;
 - l'infinitif ou tout autre procédé qui exprime l'injonction et la nécessité. L'évaluation acceptera alors l'infinitif (*démocratiser l'usage d'Internet...*) les verbes exprimant la nécessité (*la démocratisation d'Internet est nécessaire ; il est nécessaire de ; il faut ; etc.*).
- * : « Les justifications de la présence de tel ou tel « temps » peut faire intervenir des facteurs très différents parmi lesquels la valeur temporelle ne joue pas nécessairement un rôle de premier plan, loin s'en faut. C'est dire que dans bien des cas, il faut tenir compte d'une intrication d'éléments qui interdit toute analyse immédiate de la fonction des marques de « temps » (D. Maingueneau, *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris 1999, p61.

1.4. Le résumé a-t-il la même visée communicative que le texte initial ?

La lecture du résumé permet-elle de comprendre que l'énoncé produit par le candidat a pour objectif de faire prendre conscience de l'enjeu des changements à apporter pour que les NTIC concrétisent leurs promesses ? Cette lecture permet-elle de conclure que l'énoncé pousse à agir (visée communicative du texte initial) ?

2. La mise en texte

Le résumé produit en tant que texte doit obéir à des règles de morphosyntaxe (relation entre les phrases) qui assurent :

- une cohérence sémantique :
 - absence de contradiction d'une phrase à une autre et substituts nominaux appropriés au discours (pertinence des choix opérés) ;
 - une articulation explicite : présence de connecteurs logiques (l'articulation peut être implicite, c.à.d sémantique) entre les phrases et les paragraphes.
- une cohérence syntaxique :
 - assurée par des articles définis, des pronoms, des reprises ;
 - assurée par la concordance des temps et des modes.
- Segmentation des unités du texte en paragraphes

3. Au plan de la phrase (correction linguistique)

- Le lexique
 - Pas d'imprécision, de confusion sur les mots (cf.2).
 - Les marques de l'énonciation sont interprétables : personnes, repère temporel, aspect des verbes, etc.
- Syntaxe de la phrase
 - Respect de la conjugaison et de l'orthographe ;
 - utilisation de tournures syntaxiques appropriées au résumé (bonne reprise et insertion d'éléments du texte, emploi de la nominalisation, etc.) ;
 - ponctuation de la phrase.

Aujourd'hui, les nouvelles technologies de l'information créent en nous un malaise qui, sous-estimé, saperait les espoirs que ces technologies portent en elles.

Ce malaise est exprimé par les antimondialistes. Il est ressenti par les instances gouvernementales et internationales et par l'individu. Tous, nous sommes préoccupés par les changements générés qui altèreraient la qualité de la vie : ces nouvelles technologies, dont Internet, seraient illusoires.

Je reconnais que cette peur chez l'homme est compréhensible et atavique, mais dans le contexte actuel, elle signale des défis à relever.

Premièrement, la légitimité de la libre communication et l'existence de diverses pressions nécessitent un choix réfléchi de la gouvernance d'Internet. Deuxièmement, dans une économie aujourd'hui numérisée et mondialisée, le manque d'infrastructures technologiques et de compétences humaines qui marginalise des pays demande la démocratisation et la vulgarisation de l'usage d'Internet. Troisièmement, avant d'acquérir des équipements technologiques, les instances gouvernantes doivent porter un intérêt particulier à l'éducation et innover la pédagogie pour former des individus actifs, à forte personnalité et autonomes capables de traiter de l'information. (180 mots)

Mots clés : information ; technologie ; communication ; malaise ; marginalisation ; Internet ; défi ; éducation.

Essai
« Les défis de la société en réseaux »
M. CASTELLS

I. Profil du sujet proposé

- Sujet (classique) bâti sur une citation tirée du texte qui présente le fait d'être ou ne pas être « connecté » aujourd'hui, comme une explication essentielle à l'écart de développement entre les sociétés.
La consigne interpelle le candidat au plan de la culture générale et l'amène à présenter un point de vue personnel, argumenté, sur d'autres causes qui interviennent dans cet écart.
- Le sujet proposé permet d'évaluer chez le candidat sa capacité à s'impliquer dans son temps.
- Le libellé du sujet oriente sur le développement d'un point de vue nuancé. Un développement en deux parties est abordable par le candidat. On acceptera toutefois que le candidat présente un point de vue simple mais rattaché nécessairement à la problématique de la faille numérique.

L

- Le correcteur acceptera un essai qui traitera de la problématique de l'écart de développement (connecté/non connecté) soit en terme de pays, soit en terme d'individu.

II. Evaluation / Rappels

- Tout ensemble de mots ne forme pas une phrase et tout ensemble de phrases ne forme pas de texte. Il y a une norme minimale, des critères de composition textuelle. L'usage de cette norme conduit à accepter ou à disqualifier le produit textuel inscrit dans une situation de communication définie.
- Un texte produit dans une situation de communication donnée obéit à des règles, structurelle et discursive, dictées par la situation communicative qui le convoque. Ainsi, un **essai** (académique) se définit par :
 - une **structure normée** : une introduction qui contextualise et formule une problématique ; le développement de cette problématique (compte tenu du temps imparti à l'épreuve : 2 parties) et une conclusion ;
 - un **discours argumentatif** (en adéquation avec la situation de communication qui le convoque : code écrit, registre soutenu), **intelligible et cohérent**.
- On ne peut exiger du candidat l'exhaustivité, vu les contraintes de temps, mais seulement de développer une opinion personnelle intelligible et cohérente. Le correcteur appréciera une « réaction » (argumentée) du candidat qui échappe à la platitude.

III. Objectifs de la grille d'évaluation

- Evaluer la compétence du candidat à produire un discours argumentatif écrit, structuré, intelligible et cohérent
- Ne pas opacifier le signifiant
- Ne pas atomiser l'évaluation.

IV. Grille d'évaluation de l'essai

1. Cohérence de l'énoncé

le signifiant est-il cohérent ?

1.1. Au plan de la structure

- L'énoncé de l'essai est-il structuré comme il doit l'être ?
 - Il présente une problématique contextualisée ;
 - il développe cette problématique ;
 - il apporte une conclusion.

1.2. Au plan des idées

- L'énoncé présente-t-il des arguments (des idées) pertinents et cohérents? Ces arguments sont-ils exemplifiés ?
- L'énoncé est-il dépourvu de contradictions sémantiques (lexique adéquat, sans confusion) ?

1.3. Au plan du discours

- Les marques de l'énonciation sont-elles interprétables et adaptées ?
 - Les pronoms ombrageurs (je/nous/on) ;
 - les temps et les modes ;
 - la co-référenciation.
- L'énoncé présente-t-il une progression sémantique?

2. Mise en texte de l'énoncé

- La relation entre les phrases assure-t-elle :
 - la cohérence sémantique ?
 - Absence de contradiction d'une phrase à une autre (co-références/substituts nominaux appropriés, explicites)
 - Articulation entre les phrases ou propositions marquée efficacement (choix des connecteurs)
 - la cohérence syntaxique ?
 - Usage correct des articles définis, des pronoms de reprise, etc. ;
 - maîtrise de la concordance des temps et des modes ;
 - segmentation pertinente des unités de discours (paragraphes, alinéas) ;
 - ponctuation qui délimite des unités de discours ; exemple insertion d'une citation (:« »).
- L'organisation de la page est-elle acceptable ?
- L'écriture est-elle lisible ?

3. La correction linguistique

- Le lexique est-il adéquat (absence d'imprécision, confusion sur les mots) ?
- Les phrases sont-elles sémantiquement acceptables (absence de contradiction, d'incohérence) ?
- La syntaxe de la phrase est-elle maîtrisée ?
- La conjugaison et l'orthographe sont-elles respectées ?
- La ponctuation de la phrase est-elle maîtrisée ?

Essai

« Les défis de la société en réseaux »

M. CASTELLS

Esquisse d'un corrigé possible

Introduction

On peut commencer par un constat : l'ère des nouvelles technologies de l'information est désormais une réalité ainsi que la mondialisation. Selon M. CASTELLS, aujourd'hui, un pays qui n'appartient pas à la société des réseaux est un pays voué à la marginalisation, à l'exclusion. La faille numérique expliquerait-elle à elle seule le retard enregistré par certains pays ? L'écart qui existe entre les pays, ne serait-il pas dû par delà les financements limités à des besoins vitaux plus immédiats ?

Développement

1. L'écart entre les pays s'explique aujourd'hui essentiellement par la faille numérique
 - Au plan économique : 1) Dans le contexte de la mondialisation et dans une économie numérisée en pleines mutations, l'économie doit mener à bien des évolutions et apprivoiser le développement impressionnant de l'information pour répondre en temps réel au besoin du marché international. 2) Des secteurs entiers dépendent des NTIC comme le secteur du tourisme, appelés à gagner encore plus en termes de rentabilité et de compétitivité. Ces secteurs exigent une politique commerciale agressive qui passe pour une grande partie par Internet (ex réservations rapides, renseignement sur les sites de l'office du tourisme) ⇒ La réactivité devient un élément de poids dans la société numérisée qui ne supporte plus les temps morts et fonctionne à flux tendus Ne pas être

6

« connecté » c'est laisser échapper des opportunités et accentuer encore plus l'écart Nord-Sud.

• **Au plan scientifique :** 1) De plus en plus de publications se font par l'intermédiaire d'Internet, et par conséquent ceux qui n'ont pas accès à Internet se trouvent mis à l'écart de la recherche internationale. Il est à la fois difficile d'accéder aux publications des autres pays et de publier ses propres articles sans le recours aux NTIC. 2) Au sein des entreprises, le nouvel outil industriel est informatique, le logiciel. Cet outil modifie aujourd'hui profondément l'organisation du travail. Il automatise les processus existant et permet une mise en réseau interne et extérieure ce qui est de nature à optimiser le rendement et à développer la flexibilité et l'adaptabilité de l'entreprise à son environnement. 3) Pour un pays être un simple consommateur de logiciels et ne pas produire les siens, c'est voir l'écart de développement entre lui et les autres s'accroître.

• **Au plan de l'éducation :** 1) Développer le savoir dans une société, c'est permettre à celle-ci au plan technologique d'innover, et au plan du savoir, d'apprendre à apprendre. Grâce aux NTIC, au plan de l'éducation, il est actuellement possible pour un pays « marginalisé » de procéder à une mise à niveau et de ne pas accentuer davantage l'écart qui existe entre lui et les autres. En effet, dans les sociétés en développement les NTIC permettent à ceux qui ont déjà rejoint la vie active et qui veulent renforcer ou acquérir une formation plus en adéquation avec un monde qui évolue, de réaliser cet objectif en passant par l'université virtuelle. L'éducation en réseaux permet ainsi aux sociétés marginalisées de ne pas se laisser encore plus distancier au plan du savoir. 2) L'analphabétisme informatique étouffe les sociétés et les déconnecte du reste du monde.

Transition

Ainsi une société « déconnectée » est une société condamnée à la marginalisation. Les écarts de développement se mesurent désormais en écart numérique. Toutefois, un regard autre sur les pays qui souffrent d'un retard de développement permet de constater d'emblée que nombreux sont ceux qui ont intérêt à combler d'autres lacunes avant de s'engager dans le numérique.

2. L'écart entre les pays s'explique autrement que par la faille numérique. Il s'explique par :

- l'extrême pauvreté et la faim : il existe une énorme proportion de la population mondiale qui souffre de la faim et dont le revenu est inférieur à un dollar par jour ;
- la non scolarisation des enfants : bien que le droit à la scolarisation soit reconnu comme un droit fondamental de l'enfant, dans les pays qui souffrent du sous développement, une grande proportion d'enfants, filles et garçon, n'est pas scolarisée ;
- l'inégalité des sexes et l'autonomisation des femmes : dans les pays du Sud ; il existe une grande disparité entre les sexes surtout dans l'enseignement de base. Cette disparité se répercute sur la femme adulte : inculte et analphabète, elle dépend de l'homme ;
- une politique de santé qui n'arrive pas à inverser la tendance actuelle : VIH/sida, paludisme, malaria, etc. ;
- une politique environnementale qui manque d'agressivité pour faire reculer la désertification, protéger la faune et la flore et assurer un environnement durable à de nombreuses populations qui connaissent la famine ;
- sur le plan économique : le retard économique, surtout dans le secteur industriel s'explique par la faible proportion d'entreprises (nationales) tournées vers le marché local, vers le marché extérieur après.

- sur le plan de l'environnement : la désertification, le déboisement, l'extermination de la faune et de la flore détruit l'écosystème et aggrave par ses conséquences l'écart de développement entre les pays.
- Sur le plan politique : on ne peut réaliser de progrès que dans un contexte politique stable approprié au changement. Stabilité politique et démocratie sont les garants des droits de l'homme (droits au travail, à l'information, à l'expression, à être différent par le culte, le sexe, etc.) et du progrès économique et social.

Conclusion

A l'ère des NTIC, il s'avère donc que les écarts de développement entre les sociétés s'expliquent de plus en plus par une infrastructure technologique peu développée et un manque de compétences humaines et de savoirs qui permettent à une société d'aborder la concurrence sur tous les plans. Toutefois, les NTIC ne doivent pas opacifier les causes qui marginalisent des sociétés. En effet, en aucun cas les NTIC ne peuvent remplacer les politiques de développement de l'éducation, de la démocratie et des infrastructures de base.

Grille de notation détaillée

1. Le résumé (10 points)

1.1. cohérence du discours (6 points) :

- présence des idées essentielles ;
- ordre des idées essentielles ;
- typologies des séquences du discours ;
- système énonciatif ;
- reformulation.

1.2. mise en texte (4 points)

- correction linguistique ;
- cohésion des phrases ;
- paragraphisation ;
- concision ;
- lisibilité.

2. l'essai (10 points)

2.1. Cohérence du discours (5 pts) :

- problématisation et plan ;
- développement de la problématique : conceptualisation des arguments > et exemplification ;
- progression du discours ;
- présence d'une conclusion ;
- maîtrise du système énonciatif.

2.2. qualité des idées (2 pts) :

- culture générale / capacité du candidat à réagir à l'actualité ;
- adéquation entre le statut universitaire du candidat et la maturité des idées énoncées.

2.3. Mise en texte (3 pts) :

- paragraphisation ;
- cohésion des paragraphes ;
- correction linguistique et concision ;
- lisibilité.